

Département de la  
CORREZE

Commune de  
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 049-2024

DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS AU  
CA DE L'EHPAD

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

**Date de convocation du Conseil** : le 04 novembre 2024

**Présents :**

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE  
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

**Absents excusés :**

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET  
MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

**Secrétaire de Séance** : Mme VILLATOUX

Considérant le renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation de trois représentants de la collectivité au Conseil d'Administration de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de SEILHAC pour la durée du mandat.

Vu la composition du Conseil d'Administration fixée par l'article R 315-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après avoir procédé au vote, désigne à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Mme CROUZETTE Simone, maire, membre de droit
- M. CHAMBRAS Jean-Luc
- Mme NOEL Isabelle

Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Simone CROUZETTE